

Conseil Départemental du Val-de-Marne
Séance du 8 février 2021

Vœu présenté par Karine BASTIER et Pierre-Jean GRAVELLE,
au nom des élus du groupe « Les Républicains – Val-de-Marne Autrement »

Vœu adopté à l'unanimité

CONTRE le projet de construction d'un établissement pénitentiaire à Noiseau

CONSIDERANT que le Maire de Noiseau et ses administrés ont appris, par un article du Parisien, le Plan immobilier pénitentiaire du Ministère de la justice qui prévoit la création d'une prison de 700 places à horizon 2027 à Noiseau ;

CONSIDERANT que le conseil municipal de Noiseau s'est exprimé à deux reprises contre ce projet et que le 10 novembre 2018, une marche avait rassemblé plus de 1400 personnes et l'ensemble des élus locaux de toutes tendances politiques ;

CONSIDERANT qu'après plus de 2 ans de silence, le Maire de Noiseau a été informé récemment par le Cabinet du Ministre de la Justice que les services de l'Etat confirment leur intérêt pour le site de Noiseau et qu'ils procéderont prochainement à des études techniques afin de vérifier si leur projet est réalisable ;

CONSIDERANT que sans aucune concertation avec les élus locaux des différents échelons, l'Etat imposerait donc à Noiseau (4 700 habitants) d'accueillir 30% des capacités nouvelles d'accueil de prisonniers en Ile-de-France ;

CONSIDERANT que ce choix menace un projet ambitieux d'urbanisation et de développement de ce secteur incluant de l'activité économique (avec plusieurs centaines d'emplois à la clef), du logement (un agro-quartier respectueux de l'insertion paysagère) et un centre bus innovant d'Ile-de-France Mobilités dont les études techniques sont en cours d'élaboration ;

CONSIDERANT que ce projet d'implantation d'un nouveau centre pénitentiaire va à l'encontre des politiques publiques régionales d'aménagement du territoire dont l'objectif est le rééquilibrage Est / Ouest en matière de créations d'emplois et de désenclavement.;

CONSIDERANT que le Département du Val-de-Marne dispose déjà d'une prison, celle de Fresnes qui est la deuxième prison la plus importante de France ;

CONSIDERANT que cette prison est en sureffectif important et que les conditions carcérales autant pour les personnels que pour les détenus sont pour le moins préoccupantes et ont déjà été maintes fois dénoncées par la presse mais également par la Justice ;

CONSIDERANT que le Ministère a annoncé en 2018 un projet de rénovation de la prison de Fresnes d'un montant de 270 millions d'euros.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE :

S'OPPOSE au projet de construction d'un centre pénitentiaire sur le territoire de la commune de Noiseau.

EXIGE que l'Etat prenne en compte les projets menés par les collectivités dans ses réflexions qui concernent leur territoire.

DEMANDE au Gouvernement de tenir ses engagements s'agissant du projet de rénovation de la prison de Fresnes.